

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 3

Artikel: CICR : per humanitatem ad pacem
Autor: Seydoux, Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CICR: Per humanitatem ad pacem

Par Yves Seydoux

Afrique, Asie, Amérique latine, les continents où se concentrent les points chauds de ce monde. Points chauds, un simple euphémisme pour dire «Affrontements sans merci» sur le dos de populations-otages qui n'y peuvent rien, la plupart du temps. Plus de trente guerres à l'arme conventionnelle. Des victimes, en nombre incalculable, militaires bien sûr, mais surtout civiles. Au mépris du droit des gens les plus élémentaires, les populations civiles, sur bon nombre de lieux de combats, sont devenues les otages involontaires des combattants de la liberté, pour l'autonomie, ou de tel autre idéal de vérité absolue.

Malgré la modernité de notre époque et les leçons de l'histoire, un principe, hélas, semble résister à l'usure du temps: celui qui veut que toute évolution (lire: tout passage d'un passé honni à un avenir prometteur de bonheur sans partage) ne puisse s'édifier que sur des ruines.

Et, au cœur de ces luttes sans pitié, il y a des organisations qui tant bien que mal se battent, elles aussi, pour aider. La plus connue d'entre elles, c'est peut-être le CICR, le Comité international de la Croix-Rouge, la plus ancienne des institutions Croix-Rouge, celle qui a engendré et engendre encore toutes les sociétés nationales, au nombre de 135 aujourd'hui. 1983, peut-on lire dans le rapport d'activité du CICR, c'est l'année d'un triste record pour l'organisation. Jamais les interventions du CICR n'ont été aussi nombreuses cette année-là. Le CICR, donc, tout le monde connaît ou croit connaître. Il n'est pas un jour où ces quatre lettres – presque un nom propre – n'apparaissent dans la presse nationale et internationale. «Dans le cadre du conflit qui oppose... dans le cadre de la lutte que la Croix-Rouge a entreprise pour vaincre l'épidémie x ou y... pour venir en aide aux victimes

Avec pour seules armes la force de sa conviction et de sa foi, et animé par un idéal de paix, le CICR est présent partout dans le monde où des hommes souffrent des méfaits de l'homme.

de telle ou telle catastrophe...» Inlassablement, ce sont toujours les mêmes mots qui reviennent pour situer l'action de l'organisation.

Le CICR, c'est qui, c'est quoi?

Pour les Genevois, c'est une image de marque. Mais c'est aussi une vénérable bâtisse, dans le quartier du Petit-Saconnex. Un ancien hôtel cosu, bourgeois, diraient certains, le «Carlton». Il domine la Genève internationale. Il a trouvé sa place sur une colline d'où l'on aperçoit le Palais des Nations et les autres complexes abritant les différents organismes des Nations Unies. A quelques encablures de la colline le visiteur découvre d'un côté la délégation soviétique, de l'autre celle des Etats-Unis. Presque un symbole. Le «Carlton», qui ne devait pas être à portée de la bourse de Monsieur «Tout le Monde», à l'époque, est devenu, depuis qu'il abrite le CICR, une ruche bourdonnante dont les activités des locataires n'ont cessé de croître et de s'étendre. Dans le sillage des conflits, d'ailleurs en constante augmentation.

En 1983, le CICR comptait 34 délégations, animées par 1350 délégués tandis que 500 autres personnes coordonnaient les activités au siège à Genève. Cela ne fait-il pas trop de monde, comme le pensent certains. Écoutons Michel Convers, le responsable du Département des opérations: «Certes, dit-il, c'est une impression que l'on peut avoir en venant ici au siège. Mais il faut considérer le siège comme une délégation mondiale du CICR. Quantité de ces personnes qui sont aujourd'hui à Genève peuvent partir du jour au lendemain sur le terrain. Et les personnes qui affirmeraient que nous en faisons trop, si elles pouvaient se rendre en Ethiopie, au Soudan ou dans d'autres pays africains, se rendraient à l'évidence que ce que nous faisons est en-

core bien loin de ce qu'il serait nécessaire de faire pour venir à bout des drames qui marquent ces régions depuis des années.» En 1983, pour en finir avec les chiffres, le CICR a investi, au total 83,6 millions de francs dans le cadre de ses différentes opérations de secours.

Promouvoir le droit humanitaire

Parallèlement à ses activités d'aide les plus spectaculaires, celles dont se régalaient les médias, le CICR a la charge également de promouvoir le droit humanitaire. A ce propos, Jacques Moreillon, directeur des Affaires générales dont dépend le département de la doctrine et du droit constate le paradoxe suivant: «Actuellement, déclare-t-il, sur l'ensemble de la planète la notion des «Droits de l'homme» n'est plus inconnue, on en parle presque tous les jours. Il y a une plus grande conscience commune face à ce problème. Mais, paradoxalement, le taux des conflits augmente sans cesse. Il faut en déduire hélas, une indifférence des Etats face au respect de ces règles.» Le CICR est-il alors la bonne conscience du monde, un alibi pour les gouvernements?

«Nous ne prétendons pas pouvoir changer la situation politique. Nous nous attaquons essentiellement aux tragiques effets résultant des mésestimes politiques et des fanatismes de toutes sortes. Ce que nous pouvons faire par notre action, c'est aider les Etats à prendre conscience de l'impérative nécessité de respecter les droits de l'homme, sous peine de disparaître à plus ou moins brève échéance, en entraînant avec eux les hommes et les civilisations dont ils sont responsables. Pour approcher cet idéal d'un monde sans guerre au plus près, notre arme, c'est la force de conviction de nos délégués sur le terrain et les résultats concrets que nous



CICR, intermédiaire entre les familles séparées par la guerre.



Convoi embourbé, les difficultés de tous les jours.

Le CICR au secours des victimes de la guerre. Ici en Thaïlande, dans un camp de réfugiés cambodgiens.



pouvons tout de même afficher avec les années; même si l'on est encore loin du compte. Nous demeurons convaincus que les grands principes de la Croix-Rouge sont universels, qu'ils n'appartiennent à aucune race, aucune religion, aucun pays. Ils sont l'apanage de tous.»

L'Agence centrale de recherche, l'espoir de beaucoup

Dernièrement, le CICR a construit un nouveau bâtiment, en annexe de l'ancien. Cette nouvelle construction abrite 55 millions de fiches. Une destinée humaine par

Un délégué venait d'être capturé par une équipe de soldats. Dans la voix du correspondant, pas la moindre trace de panique. Et, à l'autre bout du faisceau hertzien, quelques phrases claires, précises, pour conseiller l'attitude à adopter. «Ce n'est pas la première fois, et ce n'est pas la dernière, se borne à me dire la personne qui m'accompagnait.»

Les critiques

Les institutions Croix-Rouge, et le CICR en particulier, n'échappent toutefois pas à la critique. La moindre incohérence administrative est signalée. L'opinion publique, re-



Visites de prisonniers, entretien sans témoin.

fiche. Une destinée souvent dramatique. Depuis la dernière guerre, elle recense les personnes recherchées, capturées, et cela sur l'ensemble de la planète. Il a fallu un bâtiment pour elle seule. C'est un autre symbole des incohérences de certaines activités humaines. Pour la seule année 1983, l'Agence a échangé près de trois millions de messages, un million de plus qu'en 1982. Elle a catalogué plus de 300 000 renseignements nouveaux concernant des prisonniers de guerre, des internés civils et des détenus politiques. Et la liste n'est pas exhaustive. Pour compléter ce vaste réseau d'informations, véritable bureau d'archives planétaire, le CICR peut compter sur un centre de radio et télécommunications. En un instant, celui qui le souhaite peut entrer en liaison directe avec une délégation en Thaïlande, en Angola ou au Guatemala. Le monde à portée d'oreilles. Il y a quelques années, alors que nous visitions le Centre, un appel d'Afrique.

layée par la presse, veut toujours plus de détails sur l'affectation de l'argent qu'elle donne. C'est son droit le plus strict. Et cette curiosité ira sans cesse en augmentant, car la générosité des gens est sollicitée avec toujours plus d'intensité, embarquée dans le sillage des conflits qui ne diminuent pas. La boucle est bouclée. Si tout n'est pas imputable aux déviations dont les puissants se sont faits et se font encore les auteurs, nous ne pouvons tout de même pas plaider non coupables. A travers d'actions telles que celles que conduisent le CICR, la Ligue, les Croix-Rouge nationales et quantité d'autres organisations humanitaires, c'est une partie de notre dette que nous payons. Certes, le CICR et les autres sont redevables au public d'une information claire et précise. Mais en échange, il faut lui reconnaître une certaine liberté de manœuvre, garant nécessaire de son efficacité. Une question de survie pour des centaines de milliers d'hommes. □